

Réf: Dossier 291133

Avis de constitution

SOCIETE « MONOPOLE BATIMENT »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE  
CARREFOUR PRIERE NON LOIN DU CENTRE INTEGRE DE  
GESTION DE PERMIS LOT 25 ILOT 3, Lot 25, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MONOPOLE BATIMENT »

Objet : ELECTRICITE;

PLOMBERIE;

PEINTURE;

CARRELAGE;

DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8eme TRANCHE CARREFOUR PRIERE NON LOIN DU CENTRE INTEGRE DE GESTION DE PERMIS LOT 25 ILOT 3, Lot 25, Ilot 3

Dirigeant(s) M YAI DIENG BORIS GUY- JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02055 du 01/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12248/GTCA/RC/2024 du 01/03/2024

